

BARÈME D'HONORAIRES TRANSACTION - 2019

Les honoraires sont exclusivement à la charge du VENDEUR :

- Inférieur à 120.000€9%
- De 120.001€ à 400.000€.....7%
- De 400.001€ à 900.000€6%
- A partir de 900.001€5%
- AVIS DE VALEUR150€ HT
- VIAGER4% de la valeur estimée de la pleine propriété
- Honoraires Minimum.....3.000 €

Nos honoraires comprennent:

- L'évaluation de votre bien par Etude Comparative de Marché
- La rédaction du mandat de vente
- La diffusion dans les 33 points de vente ORPI Var
- La parution sur le site ORPI.COM et le site agence
- La publicité sur notre Magazine Agence Paris-Mer
- Les visites accompagnées de nos professionnels
- Les comptes-Rendus écrits par mail
- La négociation du prix de vente
- La rédaction du compromis de vente
- La gestion des démarches administratives
- Le regroupement des documents Juridiques (ALUR)
- La transmission de votre dossier chez le notaire
- Le suivi de votre dossier jusqu'à l'Acte de vente

Transactions Immobilières - Villas - Appartements - Terrains - Commerces - Marchand de biens - Etudes Foncières - Gestion